ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Centres hospitaliers

Question écrite n° 49799

Texte de la question

M. Jean Glavany appelle l'attention de M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale sur les consequences de la reforme hospitaliere sur le centre hospitalier intercommunal de Tarbes, regroupant les centres de La Gespe, de l'Ayguerote et de Vic-en-Bigorre. Depuis le 1er janvier 1997, la reforme hospitaliere engagee par le Gouvernement visant a creer des agences regionales d'hospitalisation, avec a leur tete des « prefets sanitaires », inquiete beaucoup les quelque 1 555 salaries de cet etablissement concernes par ces mesures. En effet, le budget de l'hopital subit une baisse de 0,14 %, ce qui represente une somme de - 8,113 millions de francs dans son budget. Outre le fait que cette diminution se reporte sur le personnel par un « gel » de 65 postes et un recours de plus en plus croissant de CES, exactement 120, cette situation est intolerable au regard du nombre de lits condammes par manque de personnel. Cette restriction budgetaire a ainsi pour consequence une remise en cause de la qualite des soins malgre la bonne volonte du personnel de faire toujours plus avec de moins en moins de moyens. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures, autres que restrictives, il compte prendre contre ce que l'on peut considerer comme une attaque envers le service public de l'hopital.

Données clés

Auteur : M. Glavany Jean
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 49799
Rubrique : Hopitaux et cliniques
Ministère interrogé : santé et sécurité sociale
Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1491